

Annecy, mardi 11 février 2020



Mesdames & Messieurs les animateurs d'A.S.
S/c : Mesdames & Messieurs les chefs d'établissement

N/REF. : 2019-2020\Sports
Individuels\Escalade\Org ChptDep-
Lycées.doc

Mesdames, Messieurs,

Ci-dessous l'organisation du championnat départemental d'escalade prévu le

Mercredi 19 février 2020
Au Gymnase Berthollet d'Annecy.

OBJET :
Escalade : championnat
départemental lycées-
organisation.

Championnat d'académie à Tignes ou Jacob Bellecombette (73)
Mercredi **25 mars 2020** en S.A, quota de 6 équipes qualifiées.

Championnat de France (équipe d'établissement, excellence et sport
partagé) :

Du **mercredi 13 mai 2020 au vendredi 15 mai 2020** à Arnas (Rhône)
académie de Lyon.

Consulter la fiche sport nationale :
https://unss.org/wp-content/uploads/2019/11/FICHE-SPORT_ESCALADE_2020_7_NOVEMBRE_2019.pdf, la CMD sur le site
départemental.

Championnat départemental :

- **Horaires**

- de 12h00 (accueil) à 16h45 au mur d'escalade du Gymnase Berthollet
6 boulevard Nicollet, 74000 ANNECY.

- **Début de la compétition 13h00 précises !**

Référent : M. Denis Poussin (06 82 69 37 73) Lycée Frison Roche Chamonix.

Organisatrices : Mme Odile Morisot (06 04 48 24 48) Lycée Berthollet -
Annecy.

Tel gymnase Berthollet : 04 50 51 38 64.

- **Règlements**

La formule proposée reste celle du « contest » avec un nombre « important »
de voies et des zones intermédiaires pour permettre d'absorber un nombre
important de compétiteurs.

Chaque grimpeur ne pourra pas totaliser plus de 8 voies réussies (seules les
4 meilleures seront prises en compte pour son classement).

Chaque voie (et zone intermédiaire) sera affectée d'un nombre de points
définis et fixes en fonction de sa difficulté (indépendant du nombre de
réussites).

- **Classement**

La composition des équipes sera faite à l'issue de la compétition en tenant compte du règlement des championnats de France.

Un classement individuel sera réalisé, mais la qualification ne se fait que par **équipe mixte de 4 grimpeurs (2 filles + 2 garçons)**.

- **Sécurité**

Les participants s'assurent entre eux. Avant chaque départ, ils devront montrer leur encordement au juge de voie, **et à un adulte organisateur de la compétition** qui donnera le feu vert (cf. Protocole de sécurité dans les sports de nature Académie de Grenoble. Second degré : www.ac-grenoble.fr/eps/pass/#Accueil). Le mousquetonnage de tous les points est obligatoire. Tout comportement jugé non conforme aux critères de sécurité entraînera une disqualification immédiate.

- **Inscriptions**

Le quota d'équipes sera de 3 à 6 équipes (soit 24 élèves) par établissement.
Date limite d'inscription : **lundi 17 février 2020 à 22h00 (inscriptions en ligne sur OPUSS)**.

Lycées : 6 équipes de 4 par établissement.

- **Jeunes officiels**

Les juges de voie et les assureurs sont formés au sein des A.S. et testés à l'A.S. voire dans le district en se référant à la feuille d'évaluation utilisée au championnat de France 2003 à Albertville (modèle joint).

Chaque équipe de 4 doit présenter obligatoirement un J.O. qui peut être un des grimpeurs de l'équipe, ou un autre licencié certifié.

Une pénalité sera imposée en cas de non-présentation de J.O.

Le jeune coach sera obligatoire au championnat d'académie, donc commencer à préparer vos compétiteurs à la fonction.

Important :

- le jeune officiel devra tenir une table de résultats, vérifier les encordements et le système d'assurance avant le départ du grimpeur,
- chaque établissement sera responsable pour juger une ou plusieurs voies.
- le collègue présent donnera au responsable J.O., **qui sera déterminé le mardi 18 février 2020**, le nom des jeunes ayant déjà obtenu une certification (niveau départemental ou district). Ceux qui auront assuré leur fonction ce jour-là seront certifiés au niveau obtenu,
- à l'issue du championnat départemental penser à transmettre au service départemental les noms ainsi que le niveau de vos J.O. qui seront validés par nous-même. Merci.

- **Convivialité**

Le lycée Berthollet s'occupe de la convivialité et enverra la facture au Service Départemental.

Lionel Claret

EVALUATION JEUNES OFFICIELS UNSS EN ESCALADE

Nom :	Catégorie :
Prénom :	
Année de naissance :	
Etablissement :	
Académie :	

ASSURAGE	NIVEAU			
	1	2	3	4
Corde préparée				
Parade correcte				
Utilisation correcte du frein				
Mou suffisant sans danger				
Placement (décalage/grimpeur/mur)				
Assurage dynamique (en sautant, en avançant, en donnant du mou)				

JUGE	NIVEAU			
	1	2	3	4
Concentration				
Prise de décision rapide				
Jugement				
Efficacité dans le déroulement de la rotation				
Tenue des résultats				

<u>VALIDATION</u>	Assurage	Bloc	Voie
Niveau académique			
Niveau national			

Vous êtes responsable de votre fiche d'évaluation.

Donner votre fiche à votre juge adulte :

- Pour valider votre niveau.
- pour participer aux finales.

EVALUATION JEUNES OFFICIELS UNSS EN ESCALADE

Nom :	Catégorie :
Prénom :	
Année de naissance :	
Etablissement :	
Académie :	

ASSURAGE	NIVEAU			
	1	2	3	4
Corde préparée				
Parade correcte				
Utilisation correcte du frein				
Mou suffisant sans danger				
Placement (décalage/grimpeur/mur)				
Assurage dynamique (en sautant, en avançant, en donnant du mou)				

JUGE	NIVEAU			
	1	2	3	4
Concentration				
Prise de décision rapide				
Jugement				
Efficacité dans le déroulement de la rotation				
Tenue des résultats				

<u>VALIDATION</u>	Assurage	Bloc	Voie
Niveau académique			
Niveau national			

Vous êtes responsable de votre fiche d'évaluation.

Donner votre fiche à votre juge adulte :

- Pour valider votre niveau.
- pour participer aux finales

